

EDUCATION ECONOMIE

Un partenariat pour l'avenir



2020

2021

Bilan des actions

pour la découverte de
l'environnement économique

Depuis 2008, des actions pour la découverte de l'environnement économique, de découverte des métiers et des entreprises (accueil en entreprise, intervention de professionnels dans la classe, ...) sont proposées par les partenaires professionnels aux équipes pédagogiques.

Ces actions sont en lien avec les objectifs et contenus d'enseignement et s'intègrent dans la progression pédagogique des niveaux concernés. Elles contribuent à la mise en place du parcours Avenir de la 6^{ème} à la Terminale et à l'accompagnement aux choix d'orientation, inscrit dans la réforme du baccalauréat général et technologique.

Le catalogue envoyé dans les établissements, intègre en plus de la présentation des actions qui se déroulent tout au long de l'année :

- un calendrier des différents événements liés à la relation école-entreprise.
- les moments phares (semaine école entreprise, semaine de l'industrie, ...)
- une présentation des concours en lien avec la découverte de l'environnement économique
- les contacts utiles

Procédure

- **Juin-Juillet** : recensement des propositions par le service REE
- **31 août** : envoi de la liste des actions (une liste par département) accompagnée d'un courriel et d'un document d'inscription.
- **Avant le 24 septembre** : inscription des établissements
- **Du 27 septembre au 8 octobre** : envoi à chaque partenaire professionnel des demandes des établissements avec les coordonnées des professeurs référents, le public concerné et la période souhaitée.
- **octobre – novembre** : chaque partenaire prend contact avec les professeurs référents pour organiser les modalités de déroulement de l'action, même si l'action se déroule plus tard dans l'année.

De nouveaux partenaires

En 2020-2021, de nouveaux partenaires se sont associés à ce dispositif pour découvrir d'autres secteurs, d'autres métiers : Le centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie, VITAGORA (agro-alimentaire), CROA : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, ESEO/ESTP (Grandes Ecoles d'Ingénieurs), nouvelles actions de la CCI 21 et du CMQ AGT.

Ce sont **77 organisations** impliquées dans ce dispositif :

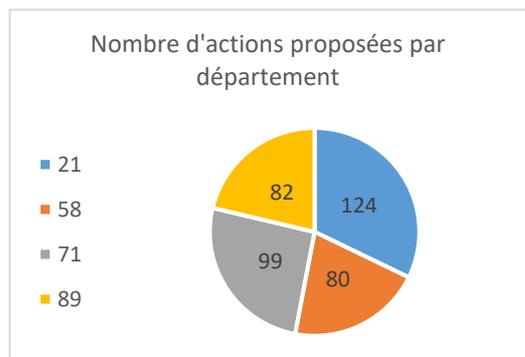
- Marine Nationale/CESM/Armée de l'air
- IUT du Creusot
- FDSEA 21-58-71-89 (agriculture)
- Club Hôtelier de Beaune Côte et Sud
- ENIL/ENIL BIO (agro-alimentaire)
- NUTRISSENS (agro-alimentaire)
- VITAGORA (agro-alimentaire)
- UMIH 71 et 89
- CCI 21-71
- Campus des métiers de Marzy
- CMA 21-71-58-89 (artisanat)
- FFAF (Fleuriste)
- OPCO Mobilités et ANFA AUTO
- Banque de France
- FFB (Bâtiment) / CROABFC (architectes)
- FCD Schiever / Groupe Carrefour
- PRODEC/INFINEO/Ecofolio
- PETR du pays Charollais-Brionnais
- ESPER (Économie sociale et solidaire)
- EDF
- ENGIE
- EPA : entreprendre pour apprendre
- Option Innovation
- 1000 000 entrepreneurs
- BGE (entreprenariat)
- Randstad
- Association Dijon Cap Nord
- MEDEF BFC
- UIMM 21-58-71-89 (industrie)
- Groupe SEB
- CCEF et ECTI (International)
- Ministère de la Justice
- École Nationale des Greffes
- Conseil départemental de l'accès au droit
- Agence Économique Régionale
- APRODEMA (agroéquipements)
- SEDIMA/DLR/Lycée René Cassin (maintenance agricole)
- FETE (égalité)
- ATOL CD (numérique)
- DRAC BFC (culture et patrimoine)
- Allizée Plasturgie
- Fondation Arts et métiers de Cluny
- Fondation Cgénial
- ESTP/ESEO (Ecoles d'ingénieurs)
- Le Grand Chalon
- AFT (Transport-Logistique)
- Kéolis
- FRTP BFC (Travaux Publics)
- CMQ AGT et ITIP

Bilan quantitatif

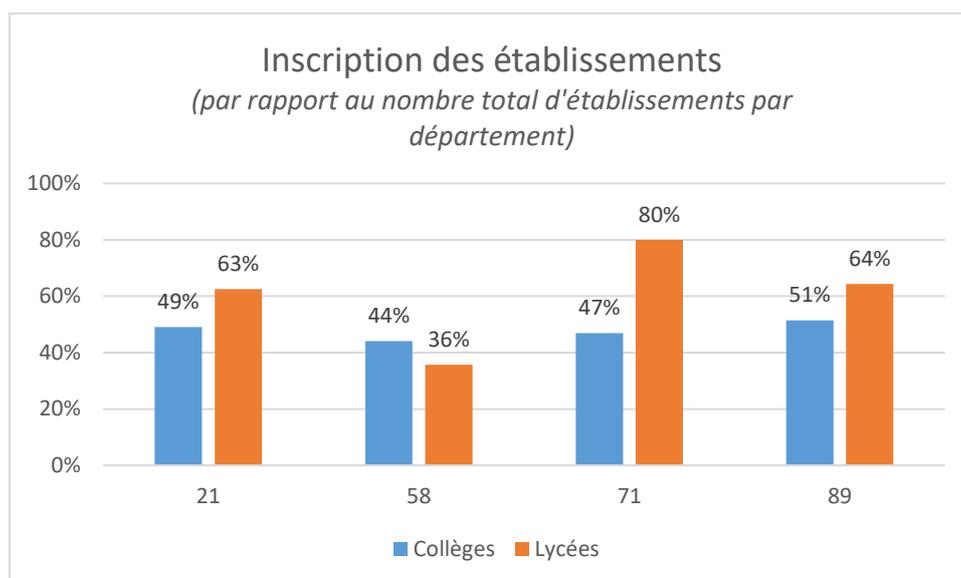
Ce bilan est établi à partir des retours des organisations professionnelles concernées par le dispositif (74 %) et celui des établissements (53 %).

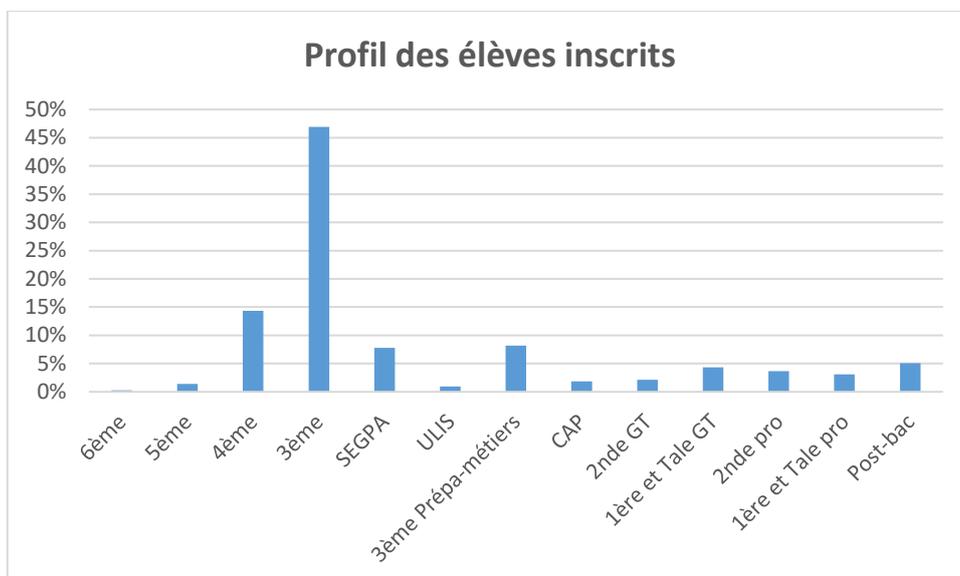
- **Nombre d'actions** proposées en 2020-2021 : **385**

- ⇒ 124 en Côte d'Or
- ⇒ 80 dans la Nièvre
- ⇒ 99 en Saône et Loire
- ⇒ 82 dans l'Yonne

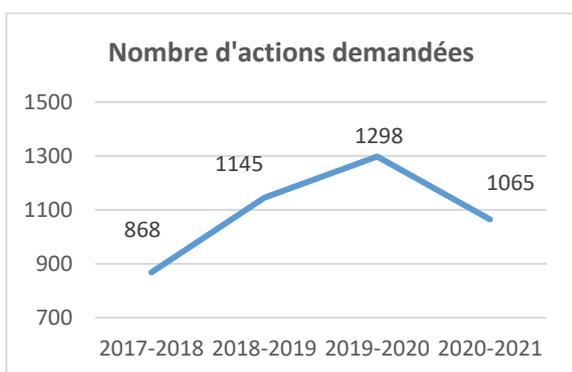
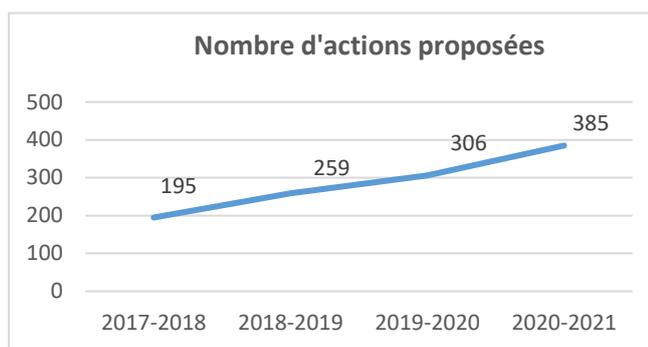
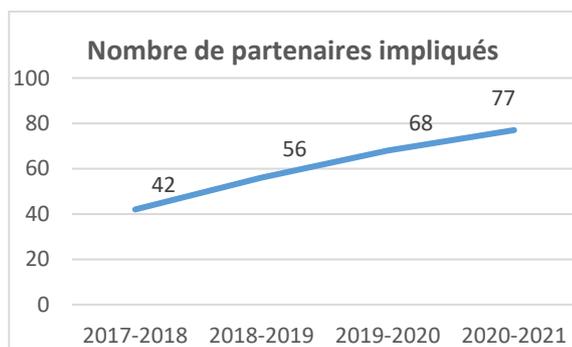


- **Nombre d'établissements inscrits** : **140 établissements** (publics et privés) de l'académie, (64 % des collèges et 36 % des lycées) se sont inscrits à cette opération, permettant à **plus de 10 500 élèves** de découvrir un secteur d'activité, des entreprises, des métiers, des parcours de formation.





Evolution du dispositif sur les quatre dernières années



	% établissements	% collèges	% lycées	nb élèves
2017-2018	68 %	69 %	67 %	14 028
2018-2019	77 %	76 %	81 %	17 280
2019-2020	59 %	53 %	73 %	16 636
2020-2021	52 %	48 %	64 %	10 500

La baisse du nombre d'établissements et par conséquent du nombre d'élèves inscrits s'explique par la situation sanitaire instable en septembre 2020. Certains établissements n'ont pas souhaité s'inscrire en raison des protocoles sanitaires parfois difficiles à respecter.

Nombre d'actions réalisées par rapport aux demandes

- 25 % des actions ont été réalisées.
- 75 % n'ont pas pu se mettre en place en raison de la situation sanitaire.

Difficultés liées à la mise en œuvre des actions :

- **côté professionnels :**
 - Confinement
 - Télétravail
 - Visites d'entreprises suspendues
- **côté établissements :**
 - Confinement
 - Certains chefs d'établissements ont interdit les intervenants extérieurs et/ou les déplacements des élèves
 - Organisation de classe difficile (demi-jauge)

Bilan qualitatif pour les 25% d'actions réalisées

➤ **Côté partenaires professionnels**

○ **ce qui est apprécié :**

- la préparation en amont de la rencontre par les élèves avec leur professeur, rendant la séance plus dynamique et les élèves plus acteurs.

➤ **Côté enseignants :**

○ Ce qui est apprécié :

- cette mise à disposition de ressources visant à favoriser pour les élèves la découverte du monde professionnel, et permettant un contact direct avec des professionnels ;
- l'organisation souple, simple et efficace avec la prise de contact par mail ;
- le suivi de la mise en place des actions avec relance des deux parties pour faire aboutir la demande ;
- la disponibilité, réactivité, compréhension de la grande majorité des interlocuteurs professionnels ;
- les bons contacts avec les professionnels ;
- la qualité des interventions avec des professionnels compétents, à l'écoute des jeunes et sachant s'adapter à leur niveau ;
- les supports présentés clairs et adaptés au niveau des élèves ;
- les supports de préparation et de synthèse fournis ;
- les activités attractives, interactives.
- La proposition d'interventions en visioconférence

Perspectives 2021-2022

- **De nouveaux partenaires** à la rentrée 2021 :
 - ⇒ CESI (les métiers d'ingénieurs en informatique, en Qualité Sécurité Environnement, en Performance Industrielle)
 - ⇒ VITABOURGOGNE (les métiers de la vigne et du vin)
 - ⇒ Informatique Banque Populaire
 - ⇒ VITAGORA (les métiers de l'agroalimentaire)
 - ⇒ BFCare (les métiers de l'industrie de santé)
 - ⇒ Mulot et Petijean : Les ateliers de fabrication de pain d'épices
 - ⇒ LP3 Conservation et Tamdem : ateliers de restauration d'œuvres d'arts et sculptées

- **Les points de vigilance :**
 - **Côté partenaires économiques et professionnels**
 - Contacter les établissements dès le premier trimestre.
 - Un échange régulier est nécessaire entre CREE et chacune des organisations pour le suivi de la mise en place des demandes.
 - Informer CREE si des établissements ne donnent pas suite à la première prise de contact.

 - **Côté établissements, enseignants**
 - Répondre par retour aux professionnels lors de la prise de contact (penser à vérifier régulièrement le dossier des indésirables).
 - Informer CREE si les organisateurs concernés n'ont pas contacté les établissements à la fin du premier trimestre.

La première prise de contact doit permettre d'affiner conjointement les objectifs, le contenu, le public, les contraintes de chacun.

Camille MARCOTTO
16 juillet 2021

